



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

ATTENTION :

Formulaire à utiliser si vous demandez une subvention à la commune UNIQUEMENT :

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Fréquence	Objet	
<input type="checkbox"/> Première demande	<input type="checkbox"/> Subvention annuelle de fonctionnement	Joindre une fiche par projet
<input type="checkbox"/> Renouvellement	<input type="checkbox"/> Subvention exceptionnelle	

1. Identification de l'association

Nom - Dénomination :

Site web :

Numéro Siret :

Numéro du récépissé en Préfecture :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Commune

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? Oui

Non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :

Attribué par :

en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Oui

Non

Si oui, date de publication au journal officiel :

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ?

4. Moyens humains au 31 décembre 2022

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
Dont emplois aidés :	
Nombre de salariés en équivalent temps plein (ETP)	
Adhérents : <i>Adhérents : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

5. Composition actuelle du bureau

MEMBRE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL
Président(e)				
Vice-Président(e)				
Trésorier(e)				
Vice-trésorier(e)				
Secrétaire				
Vice-secrétaire				
Autre :				

Date de la dernière assemblée générale :

6. Adhérents

	Aubussonnais			Communauté de Communes			Hors Intercom		
	Nombre d'inscrits		Cotisation annuelle	Nombre d'inscrits		Cotisation annuelle	Nombre d'inscrits		Cotisation annuelle
	2021 2022	2022 2023		2021 2022	2022 2023		2021 2022	2022 2023	
Enfants (moins de 12 ans)									
Adolescents (12 à 17 ans)									
Adultes (+ 18 ans)									
Total									

7. Budget prévisionnel de l'association

Votre association emploie-t-elle un expert-comptable ? oui non

Votre association emploie-t-elle un commissaire aux comptes ? oui non

ANNEE 20..... ou exercice duau.....			
DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
60 - Achats Fournitures de bureau, petits équipements, produits d'entretien,	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services T-shirts, maillots, parrainages....	
Achats matières et fournitures		73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures : gaz, électricité, carburants, ...		74 - Subventions d'exploitation	0
61 - Services extérieurs	0	État :	
Locations			
Entretien et réparation Petits travaux d'entretien, nettoyage des locaux, ...			
Assurance		Conseils Régional(aux)	
Documentation Abonnements, séminaires, conférences, ...			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseils Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires Avocats, experts			

Publicité, publications Imprimés, frais d'annonces, ...			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 - impôts et taxes	0		
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes Taxe d'habitation, ...		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel : Indemnités stagiaires, ...		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers Livret A, ...	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels Donations, Legs, ...	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôts sur les bénéfiques (IS) ; Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES DEPENSES	0	TOTAL DES RECETTES	0
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature Dons, mise à disposition de personnels, ...		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services Mise à disposition de locaux et de matériels		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations Prestations juridiques ou de communication, plateforme téléphonique offerte...			
864 - Personnel bénévole Tout temps donné gracieusement.		875 - Dons en nature	
TOTAL	0	TOTAL	0

Les emplois des contributions volontaires en nature (charges **86**) et les contributions volontaires en nature (produits **87**) doivent être équilibrés, les montants des deux totaux doivent donc être égaux.

8. Situation financière de l'association (disponibilités au 31/12/2022)

Caisse.....

Comptes courants :

.....

.....

Livrets :

.....

Autres :

Total des disponibilités au 31/12/2022

9. Fiche Projet associatif, objet de la demande de subvention

Intitulé du projet :

Objectifs

Description :

Bénéficiaires :

Territoire :

Moyens matériels et humains :

Evaluation du projet :

10. Attestations

Je soussigné(e),

Nom, prénom :

Représentant(e) légal(e) de l'association :

.....

Déclare :

- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- Que l'association respecte les principes et valeurs de la **Charte des engagements réciproques** conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- Que l'association s'engage à souscrire un **Contrat d'engagement républicain** ;
- Que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières, -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) ;
 - Inférieur ou égal 500 000 euros
 - Supérieur à 500 000 euros
- **Demander une subvention de :au titre de l'année 2023.**

Fait, le :

à :

Signatures

Le Trésorier

Le Président